REPÈRES

- En Aquitaine, le CNRS comptait 1015 personnels en 2012 : 479 chercheurs, 383 ingénieurs et 153 techniciens.
- La section Sgen-CFDT Recherche EPST (Établissements publics à caractère scientifique et technologique) couvre toute l'Aquitaine. Les deux principaux sites sont situés à Bordeaux et Pau.
- Début juillet ont lieu les élections au comité local d'action sociale (Clas). La liste « Ensemble pour le Clas », qui regroupe la CFDT et des élus non syndiqués, l'a emporté avec 53 % des voix devant la liste de la CGT (47 %).

© Infocom

AQUITAINE

MALAISE DANS LE MONDE DE LA RECHERCHE

DE HAUT EN BAS DE LA HIÉRARCHIE, TOUT LE MONDE STRESSE MAIS PAS POUR LES MÊMES RAISONS, COMME LE CONFIRME L'ENQUÊTE DU SGEN AUPRÈS DES PERSONNELS.

J'étais débordée. Je ne prenais plus de repas le midi. Je pleurais, je m'énervais, je me fâchais. J'ai fait un burn-out. » Un an après ce drame, les larmes aux yeux, Ourida Gaucher raconte comment elle en est arrivée là. En 2010, cette gestionnaire financière postule dans un nouveau labo du CNRS à Bordeaux. Un défi pour cette fonctionnaire de catégorie B qui veut passer A (fonctions d'encadrement). Elle se concentre sur ce nouveau travail, elle entend donner satisfaction à son directeur, qui lui fait confiance. La charge de travail est lourde : commandes, budgets, bilans, justification de contrats, factures, etc., répondant aux besoins des 150 personnes qui travaillent là. « *J'ai commencé à emporter du travail à la maison, le soir puis le week-end* », explique Ourida, qui reconnaît avoir mal évalué la charge de travail au départ. Elle en parle à son directeur. Il fait remonter l'information. Mais les décideurs sont loin. Personne n'entend ses appels à l'aide.

Le travail des « invisibles »

En juillet 2013, voyant sa femme dans un état physique et psychologique très dégradé, le mari d'Ourida décide à sa place – elle-même n'en est plus capable – qu'elle ne retournera plus travailler dans ce labo. Ourida fait alors appel à Pierre-Yves Saillant, le secrétaire de la section Sgen-CFDT Recherche EPST, qui l'écoute et l'accompagne dans ses démarches. La machine administrative se met en marche. Après un long arrêt de travail, on lui retrouve un poste de gestionnaire financière dans un autre labo, où elle travaille avec cinq collègues sur la gestion d'un budget de 3 millions d'euros. Auparavant, elle était seule pour 5 millions d'euros ! Mais le mal est fait. Ourida veut changer de travail. Elle prépare le concours d'animatrice en gérontologie.

Ce témoignage vient corroborer les premiers résultats de l'enquête menée récemment par le Sgen-CFDT auprès des Biatss et ITA* des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) tels que le CNRS (recherche scientifique), l'Inserm (santé et recherche médicale), l'Inria (sciences et technologies du numérique), l'Inist (information scientifique et technique), etc. Elle montre que plus de 50 % de ces personnels (59 % au CNRS !) se disent stressés par leur travail, dont la charge est trop lourde pour 37 % d'entre eux. « *Nous avons d'abord été surpris par l'ampleur du nombre de réponses :*

© Infocom

Ourida Gaucher, gestionnaire financière, adhérente CFDT, et Pierre-Yves Sailliant, délégué syndical CFDT.

12 000 ! », commente Charles-Antoine Arnaud, ingénieur statisticien à l'unité mixte de recherche Adess (Aménagement, développement, environnement, santé et sociétés) de l'Université de Bordeaux 3. « *Outre quelques adhésions immédiates, les gens nous ont dit : "Merci de vous intéresser à nous." Dans la recherche, 50 % du personnel, ceux qu'on appelle les supports, sont des invisibles. Leurs noms n'apparaissent pas dans les publications scientifiques. Pourtant, c'est grâce à leur travail que les chercheurs peuvent se poser les bonnes questions.* » Klaus Petry ne dit pas autre chose. Ce directeur de recherche de l'Inserm à Bordeaux et adhérent CFDT regrette le départ programmé de Justine Aussudre, 24 ans, assistante ingénieur de recherche sous contrat depuis trois ans. Elle vient d'obtenir une dérogation pour dix-huit mois de plus. Mais elle prépare déjà une réorientation car elle n'aura pas de nouvelle prolongation. « *J'aurais aimé rester,* dit-elle. *Maintenant, je connais bien le travail.* » Sa seule chance serait de passer le concours de technicien. « *Mais il n'y a qu'un seul poste ouvert pour toute l'Aquitaine, et il n'est pas destiné à ce laboratoire.* »

Un fort attachement à la recherche publique

Dans son labo de recherche sur les maladies neurodégénératives, Klaus Petry n'a que trois titulaires pour sept à quinze personnes y travaillant (postdoctorants, thésards, stagiaires). Il a vu récemment partir un postdoctorant confronté à la loi Sauvadet (six ans au maximum de postdoctorat avant d'être pris en CDI ou titularisé dans un concours). Il est parti pour les États-Unis, où il a été accueilli à bras ouverts et où il gagne trois fois plus qu'ici. Mais il serait bien resté. L'attachement à la recherche publique n'est pas un vain mot. « *Je passe environ 30 % de mon temps de travail [souvent de 50 à 55 heures par semaine],* explique Klaus Petry, *à remplir des dossiers et chercher des crédits en raison de la multiplication des interlocuteurs, et ce, parfois, pour de petites sommes, de 20 000 à 30 000 euros. De plus, cet argent est préorienté, on ne peut pas en changer l'affectation en fonction de nos besoins. Il faut par ailleurs compter environ dix mois entre le dépôt d'un projet et son acceptation.* » La baisse des crédits affectés à la recherche, le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, la modification du mode de financement favorisant les projets contre le financement récurrent ont eu pour conséquences de diminuer les emplois des supports et de précariser un grand nombre de personnels et de chercheurs. « *Le travail qui n'est plus effectué par les "invisibles" retombe sur les chercheurs, qui ont moins de temps à consacrer à la recherche* », observe Franck Loureiro, secrétaire national du Sgen. La fédération a signé en janvier 2014 un protocole social avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche comportant un volet sur le recrutement des non-titulaires. « *Ce protocole devait ouvrir des discussions sur la stabilité des non-titulaires et leur résorption progressive à travers une structure censée trouver des solutions pour les "recaser",* explique Franck Loureiro. *À ce jour, nous n'avons plus aucune nouvelle du ministère.* » De plus, le Sgen revendique depuis plusieurs années une diminution des financements par projets au profit des financements récurrents. Là encore, la réaction du ministère se fait attendre.

dblain@cfdt.fr

* Biatss : personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé. ITA : ingénieurs, techniciens et administratifs.

LES 3 POINTS À RETENIR

1

L'ENQUÊTE BIATSS

82 % des personnels interrogés ne doutent pas de l'utilité de leur travail. En revanche, 70 % d'entre eux ne jugent pas l'entretien annuel source d'amélioration de leur situation professionnelle. Et plus de la moitié des personnels est insatisfaite de la formation que leur propose l'administration. Retrouvez les premiers résultats de l'enquête du Sgen sur les Biatss et ITA sur le site du Sgen-CFDT.

2

DES BUDGETS EN BAISSE

En trois ans, le CNRS, qui comptait 26 363 personnels permanents en 2012 (dont 11 312 chercheurs et 14 580 ingénieurs et techniciens), est passé de 400 à 300 recrutements de chercheurs par an. Le budget de l'Agence nationale de la recherche (ANR) alloué aux projets est passé de plus de 600 millions d'euros en 2010 à moins de 500 actuellement, le nombre de projets financés de 1300 en 2010 à moins de 1000 en 2014.

3

UNE GRANDE DISPARITÉ DE MOYENS

Olivier Sandre, directeur de recherche du CNRS à l'École nationale supérieure de chimie, biologie et physique de Bordeaux et adhérent CFDT, constate une grande disparité de moyens entre les différents laboratoires de recherche. Lui peut ne consacrer que 15 à 20 % de son temps de travail à la recherche de crédits, quand certains y passent le double.

Cet article est sur www.cfdt.fr dans la rubrique "Sur le terrain"

Outil

UTILISER ET CONTRÔLER LE CICE DANS L'ENTREPRISE

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est un élément à part entière du pacte de responsabilité. Cette aide publique aux entreprises doit permettre de favoriser le développement de l'emploi et l'investissement dans le développement des activités de l'entreprise, y compris la formation des salariés. La CFDT y voit un moyen de favoriser la compétitivité des entreprises en maintenant ou développant l'emploi et en investissant dans une croissance durable. Toutes les entreprises et activités soumises à l'impôt bénéficient du CICE. Les élus CE et DP disposent de nouveaux droits permettant de contrôler l'usage de ces sommes. Afin de les aider dans cette démarche pour vérifier que le crédit d'impôt n'est pas dévoyé dans son utilisation, la Confédération met un Mode d'emploi à leur disposition.

Ce Mode d'emploi est sur www.cfdt.fr, rubrique « Outils » puis « Nos Modes d'emploi »